DÉTAIL DE L'OFFRE

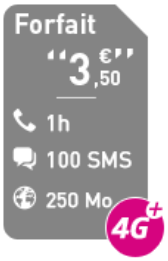

FORFAIT « 3,50 € »

Le forfait RÉGLO « 3,50 € » est sans engagement de durée. Un prélèvement fixe de 3,50 € est réalisé le premier jour de chaque mois sur votre compte Réglo Mobile.

Ce forfait vous permet de bénéficier, tous les mois, d'une heure d'appels[1], de 100 SMS[2] et de 250 Mo[3] de données pour l'Internet mobile. Vous pouvez souscrire à des rallonges « Voix 1h » supplémentaires ou « Internet 200 Mo » et « Internet 2 Go » en plus de votre forfait pour profiter de tarifs avantageux.

Appels [1]	SMS/MMS [2]	Internet [3]	Depuis Europe et DOM [4]	Prélèvement fixe mensuel
1 h 0,19 € / mn au-delà	**100 SMS inclus** MMS texte : 0,10 € / MMS MMS multimédia : 0,30 € / MMS	**250 Mo** 0,19 € / Mo au-delà	**1h** + **100 SMS** + **10 MMS** + **25 Mo**	**3,50 €**

Carte SIM triple-découpe offerte pour tout achat de mobile.

ATTENTION

Si le premier jour du mois, le solde de votre compte Réglo Mobile ne permet pas d'honorer le prélèvement de votre forfait et en l'absence de rechargement ultérieur suffisant, votre ligne sera résiliée le 28 du même mois.

Le forfait RÉGLO « 3,50 € » inclut une enveloppe de communications (décomptées de votre forfait ou de votre rallonge) utilisable en Europe et dans les DOM [4] :

- 1h par mois
- 100 SMS par mois
- 10 MMS par mois
- 25 Mo par mois

VOUS SOUHAITEZ GARDER LA MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET ? METTEZ EN PLACE UN RECHARGEMENT À BUDGET MAÎTRISÉ !

Nous vous offrons la possibilité de mettre en place un prélèvement automatique sur mesure et ainsi de choisir le type de forfait que vous souhaitez :

FORFAIT BLOQUÉ RECHARGEABLE

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire le 1er de chaque mois du montant de votre forfait.

Vos consommations seront limitées à celles incluses dans votre forfait.

Si vous souhaitez débloquer ponctuellement votre forfait, vous pouvez recharger votre compte Réglo Mobile du montant souhaité.

FORFAIT NON BLOQUÉ

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire le 1er de chaque mois du montant de votre forfait.

Pour pouvoir consommer plus que ce que permet votre forfait, vous mettez en place une réserve. Vous choisissez :

- la réserve est rechargée automatiquement à chaque fois qu'elle passe sous le seuil de 1 €. Vous recevez alors un SMS de notification sur le numéro de mobile de votre choix.
- la réserve est rechargée lorsque vous répondez « oui » au SMS de demande de confirmation envoyé sur le numéro de mobile à recharger. Vous pouvez aussi recevoir un SMS d'information sur un autre numéro de mobile.

Vous pouvez mettre en place votre rechargement automatique :

Par téléphone auprès de nos conseillers:

Depuis votre mobile en appelant le 728 (touches SAV de votre mobile). Gratuit jusqu'à la mise en relation avec un interlocuteur prenant en charge votre demande, puis décompté au prix d'un appel intra-France métropolitaine.

Depuis un autre téléphone en France en appelant le 0970 806 970. Prix d'un appel intra-France métropolitaine selon votre opérateur fixe

ou depuis l'étranger en composant le +33 172 871 661. Tarif selon opérateur.

Par Internet :

Depuis votre Espace.

Par courrier :

En remplissant le formulaire d'autorisation de prélèvement par Carte Bancaire ou par mandat de prélèvement SEPA et en l'envoyant, accompagné du RIB si necessaire, à l'adresse suivante :

Réglo Mobile / Co Afone

Service clients

BP 90530

49105 Angers Cedex 2

NOTES :

1. Appels intra-France métropolitaine vers un fixe ou un mobile (hors numéros spéciaux, courts ou surtaxés) décomptés à la seconde dès la première seconde.
2. SMS/MMS intra-France métropolitaine.
3. Sous réserve d'un mobile compatible et de couverture réseau. Mo décompté par tranche de 10 ko. Flux montants et descendants pris en compte. Le débit Internet maximum est de 50 Mbits/s en montant et 187,5 Mbits/s en descendant.
4. Les communications en Europe et dans les DOM seront décomptées dans la limite des usages inclus dans votre forfait ou dans votre rallonge. Au-delà, les consommations seront décomptées selon les modalités de la Fiche Tarifaire si le solde de votre compte Réglo Mobile le permet.
   - Europe : Acores, Îles Aland, Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Gibraltar, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Italie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Monaco, Norvège, Pays de galles, Pays bas, Pologne, Portugal, Îles de Rhodes, Roumanie, Royaume Uni, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Vatican.
   - DOM : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, St Barthelemy, St Martin, St Pierre et Miquelon, Mayotte, La Désirade, Marie Galante, Îles Saintes.

Portail E.Leclerc

auto - borne électrique - bricolage - drive - culture - jardinage - location d'utilitaire - maison - bijoux - optique - parapharmacie - sport - voyages